

**MAIRIE DE SAINT-TROPEZ**

Arrondissement de  
Draguignan

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**  
de la Commune de Saint-Tropez

**SEANCE DU 14 AVRIL 2008**

**Nombre de membres**

Afférents au  
Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part  
à la délibération : 29

L'an deux mille huit et le lundi 14 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Date d'envoi de la convocation et de l'affichage :**

**Le mardi 8 avril 2008**

**Présents :**

M. TUVERI, Maire,  
M. BERARD, Mme SIRI, M. RESTUITO, M. GIRAUD,  
Melle CHAIX, Mme ANSEMI, M. BOUMENDIL, Adjointe:

Mme CASSAGNE, M. PREVOST-ALLARD, Mme GIBERT,  
M. PETIT, Mme SERRA, M. GUIBOURG, Mme ISNARD, M.  
HAUTEFEUILLE, Mme FAYARD, M. PERVES, Mme  
BROCARD, M. PERRAULT, Mme PAPAZIAN, M.  
CARBONEL, M. MEDE, Mme GUERIN, Mme COURCHET,  
Conseillers.

\*\*\*\*\*

**Ont donné procuration :**

Mme SERDJENIAN à M. BERARD  
M. CHAUVIN à M. MEDE  
M. PEPINO à Mme COURCHET  
Mme BARASC à Mme GUERIN

\*\*\*\*\*

Mademoiselle Cécile CHAIX est désignée  
Secrétaire de Séance.

2008 / 118

Dénomination du Stade  
d'Honneur « Marcel  
AUBOUR »

Délibération certifiée  
exécutoire pour avoir  
été publiée ou notifiée

le : **18 AVR. 2008**

et réceptionnée par la  
Sous-Préfecture de  
Draguignan

le : **23 AVR. 2008**

Le Directeur Général  
des Services,

**Laurent MARTEAU**



Considérant que la Commune est propriétaire sur son domaine privé, route Pierre de Coubertin, depuis de très nombreuses années d'un terrain de grand sport, jusqu'à présent dénommé « Stade d'honneur ».

Qu'elle désire que la dénomination de ce site soit officiellement précisée

Considérant, qu'afin d'honorer Marcel AUBOUR, ancien footballeur au palmarès prestigieux, né a Saint-Tropez le 17 juin 1940, ancien gardien de but international de football, qui a joué avec les clubs de l'Olympique Lyonnais, de l'OGC Nice, du stade Rennais et du Stade de Reims, a été sélectionné 20 fois avec l'équipe de France A entre 1964 et 1968 et vainqueur de la coupe de France 1964 avec l'O.L, en 1971 avec le stade rennais, finaliste de cette même coupe en 1963 avec l'O.L, et demi-finaliste de la coupe des vainqueurs de coupes 1964 avec ce même club.

La municipalité a décidé de dénommer cet équipement sportif dédié au football « Stade MARCEL AUBOUR »

**Le Conseil Municipal,**  
**Après avoir pris connaissance du projet de dénomination du stade d'honneur de football,**  
**Et après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à dénommer le stade de football Stade « Marcel AUBOUR ».

**VOTE : UNANIMITE**

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre des Délibérations les membres présents.*

Saint-Tropez, le 21 avril 2008  
Le Maire, signé :  
Jean-Pierre TUVÉRI

Pour ampliation,  
Le Directeur Général  
des Services,



Laurent MARTEAU